

*Prévention des déchets*

## Un franc succès pour la troisième saison de l'opération Objectif Zéro Déchet

La troisième édition de l'opération « Objectif Zéro Déchet » s'est clôturée ce samedi 5 juin 2021 sur un bilan très positif. Le succès de cette démarche se base sur l'évolution du poids des poubelles entre le début et la fin de l'opération. Ainsi, une baisse de 38,5 % des ordures ménagères et une diminution de 29 % des déchets du tri sélectif (emballages recyclables) ont été constatées. Cette initiative, portée conjointement par l'Agglomération Cannes Lérins et les syndicats intercommunaux de traitement des déchets SMED et UNIVALOM, s'inscrit dans la politique de préservation de l'environnement et d'optimisation des déchets impulsée par David Lisnard, Président de l'Agglomération Cannes Lérins et maire de Cannes.

« Avant l'étape du tri, il faut d'abord veiller à réduire nos déchets, c'est-à-dire éviter quand cela est possible d'en produire. C'est la finalité même de cette opération qui, à travers une démarche concrète et pédagogique, accompagne chaque année de nombreux habitants à l'engagement civique. Face à l'urgence environnementale, il est de bon sens de passer d'une société du jetable à celle du durable. »

**David Lisnard**, Président de l'Agglomération Cannes Lérins et maire de Cannes

Depuis 2017, l'Agglomération Cannes Lérins - en charge de la collecte et de la gestion des déchets - et les syndicats de traitement des déchets SMED et UNIVALOM, mettent en œuvre des actions de sensibilisation pour réduire les déchets produits sur le territoire. Fort d'une volonté commune pour valoriser le « zéro déchet », **l'ensemble des Agglomérations de l'Ouest des Alpes-Maritimes, qui composent le pôle métropolitain CAP AZUR, porte cette opération.**

L'objectif est de transmettre aux familles volontaires de **nouveaux réflexes de réduction de déchets, via un accompagnement pédagogique de plusieurs mois.**

Dans le prolongement de la réunion de lancement, en septembre dernier, l'opération a débuté par la signature d'une charte d'engagement. **99 foyers se sont lancés dans l'aventure du zéro déchet pour l'année scolaire 2020/2021** et ont bénéficié d'une formation rythmée de septembre 2020 à mai 2021 avec :

- **6 ateliers pratiques** traitant de différents thèmes : ménage au naturel, tri et compostage, courses sans emballages, hygiène et beauté au naturel, cuisine anti-gaspillage alimentaire et jardinage au naturel ;
- **2 « cafés astuces »** pour échanger autour de conseils lors d'un « Noël zéro déchet » et d'un « événement zéro déchet » ;
- **1 manifestation grand public composée d'animations** lors de la « Semaine Européenne de la réduction des déchets » ;
- **2 groupes Facebook actifs**, « Objectif Zéro Déchet UNIVALOM » et « SMED-Zéro Déchet » pour maintenir un contact permanent entre participants.

### Chiffres clés

**Succès de l'opération « Zéro Déchet » : une baisse significative de la production de déchets !**

**Lors de la 1<sup>ère</sup> édition 2018/2019, nous avons constaté une baisse de :**

- - 37,5% d'ordures ménagères ;
- - 25% de déchets du tri sélectif (emballages recyclables).

**Pour la 2<sup>ème</sup> édition, c'est une baisse de :**

- - 28 % d'ordures ménagères ;
- - 22 % de déchets du tri sélectif (emballages recyclables).

Malgré la période de confinement, les participants ont poursuivi l'aventure par la réalisation d'ateliers dématérialisés mêlant information et contenus pratiques pour toute la famille (jeux de mémoire sur les insectes du potager, recettes anti-gaspillage,..).

## Une opération suivie par des partenaires locaux



Les ateliers sont réalisés par trois associations locales : le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement îles de Lérins (CPIE) dont l'action principale est de valoriser les milieux naturels en agissant au cœur des villes, **Méditerranée 2000** qui accompagne le développement durable des territoires et **Vie Initiative Environnement (VIE)** dont l'objectif est de **guider**, au quotidien, les citoyens vers des modes de consommation plus durables.

Le succès de l'opération repose également sur **177 commerçants de proximité** du territoire Cannes Lérins qui ont accepté d'être partenaires en s'engageant à reprendre les contenants réutilisables de leurs clients.

## Saison 4 : les inscriptions sont ouvertes !

L'opération est renouvelée pour l'année 2021/2022. La 4<sup>ème</sup> édition débutera au mois de septembre. Pour s'inscrire (personnes seules ou couples avec/sans enfants) :

- pour les familles de Cannes, les inscriptions se font auprès du SMED sur le site internet [www.smed06.fr](http://www.smed06.fr), par mail [zerodechet@smed06.fr](mailto:zerodechet@smed06.fr) dès la fin du mois de juin ou par téléphone au 06 25 71 89 79 et sont limitées à 50 places ;
- pour les familles des communes de Le Cannet, Mandelieu, Mougins et Théoule-sur-Mer, les inscriptions se font dès le 1<sup>er</sup> septembre auprès d'UNIVALOM sur le site internet [www.univalom.fr](http://www.univalom.fr), par mail [zerodechet@univalom.fr](mailto:zerodechet@univalom.fr) ou par téléphone (04 93 65 48 07).

**Inscription auprès du SMED et d'UNIVALOM jusqu'au 3 septembre 2021.**

**Soyez nombreux à rejoindre l'aventure zéro déchet !**

Contact Presse Agglomération Cannes Lérins : 04 97 06 41 41 / [presse@cannespaydelerins.fr](mailto:presse@cannespaydelerins.fr)

### L'Agglomération Cannes Lérins engagée dans une politique active de prévention des déchets

Cette opération pédagogique s'ajoute aux nombreuses initiatives menées par l'Agglomération Cannes Lérins en faveur de la diminution des déchets, la sensibilisation des habitants et des commerçants au tri sélectif et de l'économie circulaire tels que :

- **le dispositif Cliiink\* avec :**
  - 100 bornes équipées sur les 280 bornes à verre du territoire
  - 4 millions de dépôts effectués depuis son lancement en 2018
  - 153 commerçants partenaires
- **l'engagement de la CACPL dans la charte régionale « Zéro déchet plastique » et dans la charte nationale « Plage sans déchet plastique » ;**
- **la distribution gratuite de 2 200 composteurs, depuis 2019, aux habitants sous réserve d'avoir suivi au préalable une formation au compostage proposée par l'intercommunalité ;**
- **le lancement de la plateforme « Le troc de Lérins » depuis le 4 janvier 2021 ;**
- **l'application de la Redevance spéciale sur Cannes depuis 2016 et l'extension à l'ensemble du territoire intercommunal depuis 2021 ;**
- **la mise en place d'un programme de sensibilisation scolaire, aux thématiques de réduction des déchets, par l'association locale Méditerranée 2000 qui a touché 254 élèves sur l'année scolaire 2020-2021 ;**
- **le lancement de campagnes massives de communication ;**
- **le projet d'ouverture en 2021 d'une recyclerie tiers-lieu via un lancement d'un Appel à projet.**

\*Le dispositif **Cliiink** installé depuis novembre 2018 sur le territoire Cannes Lérins permet à l'utilisateur d'obtenir des points pour chaque emballage en verre trié et de les échanger contre des bons d'achats auprès des commerçants du territoire de l'Agglomération.